

Le groupe de travail Culture de la Grande Région
lance un appel à contributions écrites

Destin(s) de la Grande Région

Proposez un travail portant sur le parcours d'une personne ou d'un groupe, qu'il soit connu ou non, issu de la Grande Région. Par son parcours représentatif ou son action remarquable, cet acteur a joué un rôle significatif dans le développement de la Grande Région lors des 30 ou 40 dernières années. Il est possible de soumettre un projet d'article scientifique ou journalistique ou de podcast. Les propositions retenues seront discutées à l'occasion d'un atelier en juillet, puis adaptées en podcast pour une publication en novembre 2024. Nous mettons en outre au concours un prix pour les trois meilleures contributions.

Présentation de la Grande Région

La Grande Région est un espace géographique de coopération entre l'Allemagne, la Belgique, la France et le Luxembourg qui permet d'élaborer, sur un territoire transfrontalier de plus de 65.000 km², des réponses communes à des problèmes et défis partagés dans différents domaines tels que les transports, l'emploi, la recherche, le tourisme, l'éducation, la jeunesse, l'environnement, l'aménagement du territoire et la culture.

En 2023-2024, le gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat assume la présidence du Sommet de la Grande Région. Il exerce ainsi également la présidence du groupe de travail Culture. Au sein de ce groupe de travail, la présidence coopère avec des représentants de la Sarre, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté germanophone de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, de la Région Grand Est, de la Direction des Affaires Culturelles du Grand Est et des départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle.

Objectifs généraux de l'appel

L'appel « Destin(s) de la Grande Région » s'adresse aux historiens, aux sociologues mais aussi aux journalistes et aux professionnels des médias attentifs aux principes déontologiques et aux méthodes scientifiques de leur discipline.

Il vise à mettre en lumière, à travers des travaux inédits, des parcours de vie individuels ou collectifs qui illustrent, à l'époque contemporaine, les relations au sein de la Grande Région actuelle, mais aussi plus largement entre la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique.

Prises ensemble, ces contributions visent à aboutir à un regard nouveau sur l'histoire récente de la Grande Région. Elles doivent permettre de mieux saisir la diversité et l'évolution des

relations entre les composantes et les populations de la Grande Région, y compris la question de la construction de l'Europe dans une perspective transfrontalière.

Déroulement du projet

A la suite de cet appel à contributions « Destin(s) de la Grande Région », les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs propositions de contribution **avant le 31 mars 2024** à l'adresse mail suivante : schicksale-destins@dfi.de. Il s'agira d'un **résumé de maximum deux pages** du travail proposé, présentant les témoins prévus, la méthodologie et les autres sources et accompagné **d'une liste des références et des publications du/de la participant(e)**.

Les propositions seront examinées par un comité d'experts composé d'universitaires et de journalistes. Ce comité recommandera au groupe de travail Culture de la Grande Région les meilleurs projets, qui **communiquera les propositions retenues le 30 avril 2024**. Elles seront ensuite développées, avant d'être présentées à l'occasion d'un **atelier d'échange début juillet**. Indépendamment de la contribution proposée (article scientifique ou projet de podcast), **un texte de minimum 8.000 et de maximum 15.000 caractères** (espaces compris) est attendu.

Cet atelier réunira les lauréats de l'appel à contributions, le comité d'experts ainsi qu'un public intéressé. A travers la présentation des différentes contributions, il vise à faire connaître les projets sélectionnés aux universités et instituts de recherche situés dans la Grande Région.

A l'issue de cette journée, et sur la base des travaux présentés, les lauréats seront accompagnés et encadrés dans l'adaptation de leurs contributions en une série de podcasts destinés au grand public. Cette série vise à offrir aux citoyens de la Grande Région, et en particulier aux élèves et aux jeunes, un accès simplifié à ces travaux. Il s'agit ainsi de contribuer à la réflexion sur l'histoire et le développement communs de l'espace transfrontalier de la Grande Région et, au-delà, de l'intégration européenne.

En résumé, pour participer, il faut :

- ...soumettre d'ici le **31 mars 2024** un résumé de deux pages maximum du travail proposé présentant les témoins prévus, la méthodologie et les autres sources, accompagné d'une liste des références et des publications du/de la participant(e) à l'adresse suivante : schicksale-destins@dfi.de.

Si la contribution est retenue (communication des résultats le **30 avril 2024**), il faut :

- ...élaborer un texte de 8.-15.000 signes, à présenter lors de l'atelier **début juillet** dont les détails seront communiqués en temps utile.
- ...se tenir disponible **en septembre et en octobre 2024** pour trois entretiens, afin d'adapter la contribution en podcast.

Principes de contenu et cadre thématique

Les contributions soumises doivent répondre à une triple exigence :

- D'une part, le « destin » proposé doit se référer au parcours d'une personne ou d'un groupe lors de l'histoire contemporaine récente. Il est ainsi possible de soumettre des contributions remontant jusqu'aux années 1950. Toutefois, au vu de l'histoire de la Grande Région, les sujets depuis 1980 feront l'objet d'une attention particulière. Par ailleurs, les grands mouvements et développements sociaux peuvent être étudiés, mais doivent être obligatoirement traités selon la perspective décrite par le projet.
- D'autre part, les travaux doivent s'inscrire dans une perspective transfrontalière : A l'aide du parcours de vie ou de son caractère représentatif des évolutions ultérieures, il s'agit d'illustrer les relations entre les pays et les composantes de la Grande Région et de montrer sa contribution à l'action commune, au rapprochement et au dépassement des frontières.
- Enfin, il est attendu que les travaux soumis (quelle que soit la langue choisie) soient inédits dans leur forme proposée, qu'ils adoptent une approche nouvelle (sources mobilisées, nature de la problématique, ...) et qu'ils s'appuient sur une méthodologie reconnue.

Les travaux doivent porter sur un ou plusieurs des axes thématiques suivants :

- Dimension artistique : œuvres d'art, musique, architecture, etc. ;
- Dimension économique : (dés)industrialisation, agriculture, changement énergétique et climatique, etc. ;
- Dimension politique : démocratisation, citoyenneté, européanisation, etc. ;
- Dimension géographique : paysages, climat, environnement et météorologie, etc. ;
- Dimension sociale : intellectuels, communautés religieuses, migration, mœurs, rapports entre les sexes, innovations, pratiques sportives et culturelles, etc.

Les contributions peuvent être rédigées en allemand ou en français. Les traductions et adaptations stylistiques seront discutées avec les lauréats. Leur participation à l'appel à contributions implique toutefois leur accord de principe concernant la publication du travail sous la forme de podcast. Aucune rémunération n'est prévue. Le cas échéant, les frais de participation à l'atelier seront pris en charge.

Procédure de sélection et attribution des prix

Les candidatures déposées ainsi que les travaux produits par les lauréats seront évalués par un comité d'experts, composé de personnalités renommées de la Grande Région ayant une expérience scientifique ou journalistique pertinente. Ce comité d'experts émet des recommandations concernant les contributions répondant à cet appel. L'interdisciplinarité et la co-écriture ne sont pas obligatoires, mais seront appréciées et prises en compte de manière positive lors de la sélection des lauréats.

Sur la base des recommandations du comité d'experts, le groupe de travail Culture de la Grande Région établit la liste définitive des contributions choisies pour l'atelier et attribue les

prix (750 euros, 500 euros, 250 euros pour les trois premières places). Ces derniers seront attribués sur la base de différents critères retenus par le comité d'experts, notamment leur qualité scientifique ou journalistique, leur originalité et leur traitement de l'aspect transfrontalier.

Tout au long du projet, le comité d'experts est chargé de garantir, par un processus itératif, le respect des bonnes pratiques scientifiques et des standards déontologiques ainsi qu'une certaine représentativité territoriale.

Contact :

Deutsch-Französisches Institut (www.dfi.de)
Dr. Stefan Seidendorf
Asperger Str. 34
D-71634 Ludwigsburg (Allemagne)
schicksale-destins@dfi.de